

## **Objet : demande de moyens supplémentaires pour la vie scolaire du lycée Marie Curie de Versailles**

Madame la Rectrice, Monsieur le DASEN,

Nous, personnels et élus des personnels au Conseil d'Administration du lycée Marie Curie de Versailles, souhaitons vous alerter sur la situation de la vie scolaire de notre établissement.

Notre établissement accueille cette année près de 1 700 élèves avec comme particularité d'être répartis sur deux sites. Sur le site principal nous n'avons que deux postes ETP de CPE depuis qu'un poste a été supprimé en 2019. Un troisième CPE est quant à lui présent sur le second site accueillant essentiellement les étudiants de BTS et les élèves de terminale STMG.

Depuis l'annonce de la suppression d'un poste de CPE, nous sommes conscients des difficultés que cela représente pour la vie scolaire et plus largement pour toute la communauté éducative. Après deux années de crise COVID, qui ont mis particulièrement sous pression les collègues CPE et AED, la situation n'est plus tenable.

Depuis le début de cette année scolaire 2021-2022, nous relevons une difficulté croissante à faire respecter le règlement intérieur dans les couloirs. Cela s'explique aussi bien par l'exiguïté des locaux et la surcharge de l'établissement que par l'insuffisance de personnels au sein de notre vie scolaire.

Plus inquiétant encore, nous relevons depuis le début de l'année une multiplication de comportements interdits (par exemple déclenchements des alarmes incendie...), voire dangereux de certains élèves. Le dernier en date, d'une gravité particulière, nous a amenés à nous réunir en assemblée le vendredi 22 avril en salle des professeurs.

Le manque de moyens en termes de CPE et d'AED et la multiplication des tâches qui leur incombent est d'autant plus préjudiciable qu'ils ont normalement un rôle central à jouer dans le suivi et l'accompagnement des élèves tout au long de leur scolarité.

Parce que nous ne souhaitons pas que de tels comportements se reproduisent, parce que nous sommes conscients que les conditions de travail des collègues de la vie scolaire se sont dégradées, parce que nous sommes certains du rôle central joué par la vie scolaire dans le suivi quotidien de la scolarité des élèves, nous souhaitons ici vous alerter sur cette situation.

**Dans ce contexte, nous vous demandons donc, en vue du CTSD vie scolaire qui se tiendra en juin, l'attribution de davantage de moyens pour la rentrée 2022 :**

- un poste de CPE supplémentaire sur le site principal pour revenir à 3 comme c'était le cas avant 2019 ;
- un poste d'AED supplémentaire, les tâches qui leur sont attribuées sont nombreuses et essentielles.

Nous souhaitons à ce sujet vous alerter sur les conditions de travail et de rémunération des AED qui amènent des difficultés de recrutement ;

-l'assurance que tous les postes soient pourvus dès la rentrée, en particulier au niveau des CPE. Nous ne voulons pas que la situation de cette année (un demi-poste de CPE n'était pas pourvu en septembre) se reproduise.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre attachement au service public d'éducation.

**Courrier soutenu par les élus de la liste *Plurielle, SNES et sympathisants*, de la *Liste Indépendante* et de la liste *SNALC et sympathisants*.**